

1. La réservation de votre emplacement ou de votre hébergement ne sera effective qu'avec notre accord :
- après réception du contrat de réservation complété (Nom, prénom, date de naissance de tous les personnes présentes) daté et signé par vos soins, accompagné de l'acompte demandé, (25% du montant de votre séjour avant la date limite indiquée sur le contrat, ainsi que les 15.00€ de frais de réservation pour les hébergements et 10.00€ pour les emplacements de camping)

- soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

La location est conclue exclusivement pour la durée déterminée dans le contrat. En aucun cas le locataire ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit d'occupation des lieux avant ou après les dates mentionnées dans le contrat. Toute réservation est nominative et ne peut être cédée. L'emplacement de camping ou l'hébergement sera déterminé par le camping, en aucun cas vous ne pourrez revendiquer un emplacement ou un hébergement précis. Le locataire doit se présenter à l'accueil au jour et à l'heure qui ont été mentionnés dans le contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire est prié d'en informer le camping. Le cas échéant, dans un délai de 24 heures après la date prévue de l'arrivée, le camping pourra disposer de l'emplacement ou de la location. L'acompte versé restera acquis au camping.

2. Votre séjour. Seules les personnes nommées au contrat seront admises au camping. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur le contrat, il vous sera facturé : pour un emplacement la période réservée sur la base d'un forfait 2 personnes, pour un hébergement la totalité du séjour.

- Emplacement de camping / Emplacement camping-car

Les emplacements de camping seront disponibles à partir de 14h00 et devront être libérés au plus tard à 12h00. Le forfait pour 1 emplacement de camping comprend : 2 personnes, l'emplacement pour 1 tente ou 1 caravane et 1 voiture. L'emplacement camping-car comprend : 2 personnes et 1 camping-car. L'accès aux sanitaires est libre et gratuit. Les différents services sont à dispositions de tous les utilisateurs du camping.

- Hébergement

Les hébergements seront disponibles à partir de 16h00 et devront être libérées au plus tard à 10h00. Les hébergements loués à la semaine pendant les périodes de vacances scolaires le seront de samedi à samedi. Néanmoins en fonction de nos disponibilités nous pourrions adapter votre contrat.

Le solde du montant de votre séjour en hébergement sera réglé 30 jours avant votre arrivée. A votre arrivée une caution de 300€/hébergement vous sera demandée pour la remise des clefs. L'inventaire et l'état des lieux seront vérifiés par le locataire. Aucune réclamation ne sera prise en considération après 20h le jour d'arrivée.

A votre départ, après l'état des lieux de l'hébergement (si celui-ci se situe durant les heures d'ouverture de la réception), cette caution est restituée ou alors par courrier, dans les 5 jours suivant le départ (déduction faites du coût de la remise en état des lieux si des dégradations ou des pertes étaient constatées). L'entretien et le nettoyage du locatif reste à la charge du locataire durant toute la durée de son séjour et avant son départ des lieux loués. Le cas échéant un forfait de 60€ sera retenu sur la caution. L'utilisation de draps (draps plats, draps housses) et taies est obligatoire. La caution ne constituant pas de limite de responsabilité, il vous appartient de vérifier si votre contrat d'assurance prévoit l'extension « villégiature ». Dans l'hypothèse contraire, vous devez demander auprès de votre compagnie d'assurance une extension de garantie (ou souscrire un contrat particulier).

3. Taxes de séjour. Les personnes âgées de + de 18ans sont soumises à la taxe de séjour de 0,44€/nuît. Le montant de la taxe de séjour est fixée par la Communauté de Communes de Haut-Bugey Agglomération.

4. Animaux. Les animaux sont acceptés sur les emplacements de camping. Ils doivent être tenus en laisse. Tatouages et carnet de vaccination à jour sont obligatoires. Tout animal présent sur le site entraînera un supplément journalier. Les chiens de 1ère et 2ième catégories ne seront pas acceptés sur le site.

Dans les hébergements, les animaux ne sont pas acceptés.

5. Assurance. Le locataire devra être couvert par une assurance responsabilité civile pour couvrir les dégâts éventuels. La direction dégage toute responsabilité en cas de vol, incendie ou autres sinistres.

6. Annulation. Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au camping. Les sommes versées lors de la réservation resteront acquises au camping et l'emplacement ou le locatif sera rendu disponible, quel que soit le motif de l'annulation. Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, le montant total de votre séjour vous sera demandé. Nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert.

7. Règlement. Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire ou campeur en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Tout visiteur doit se présenter à la réception pour décliner son identité et régler une redevance. Tout visiteur constaté en infraction sur votre emplacement et sans présentation à l'accueil sera exclu du camping et facturé directement sur la fiche du séjour de la personne qui l'accueille. Nous vous rappelons que tout incident constaté concernant celui-ci engendrera la responsabilité du visiteur ainsi que celle du client affilié à celui-ci.

8. Litiges. Tout différent portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera porté devant le Tribunal de Belley seul compétent en cas de litige.